COMMUNE DE FULLY

Données de base

B1 (2/2)

homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 16 AOUT 2017
Point de session 1050

Espace réservé aux eaux de surface (ERE)

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

SITUATION 1:10'000

1'000 500 0 1'000 M

Date	Projet	Dessin	Contrôle
28.01.16	ar	ar	dt

géau environnements sàrl
bureau d'études
techno-pôle 3
ch - 3960 sierre
tél. +41 27 455 67 04
fax +41 27 455 67 05
bureau@geau.ch
www.geau.ch

Résau hydrographique cantonal (RHcVS)

- Ruisseau / torrent / rivière *
- Canal phréatique *
- Canal prolongement de torrent *
- Evacuateur de crue *
- Ravine connectée *
- Ravine non connectée
- Meunière / canal d'irrigation
- Fossé de drainage
- Bisse / Décharge de bisse
- Evacuateur des eaux claires
- Conduite hydroélectrique
- Tronçon enterré
- Plan d'eau naturel *
- Plan d'eau artificiel
- BAC d'autoroute

** Dans l'IcEPS par définition et soumis à ERE*

Inventaire des eaux concernées (calé sur parcellaire)

- Non soumis à ERE
- Soumis à ERE

Plan d'affecation de zone (PAZ)

- zone à bâtir
- zone agricole
- zone de protection nature et/ou paysage
- forêt
- Région estivage cadastre production agricole

Installations existantes

- Centrale eaux usées
- Centrale eau potable
- Centrale au fil de l'eau /restitution
- Autres
- Captages hydroélectriques
- Captage AEP public/privé
- Captage non AEP privé
- Autres captages

Inventaire de protection fédéral

- OBat
- Oiseaux d'eau
- Sites marécageux
- Bas-marais
- Prairies sèches
- Zones alluviales
- Hauts-marais
- IFP

Arrêtés de protection cantonaux

- Inventaire de protection cantonal

Arrêtés de protection communaux

- Zone de protection paysage
- Zone de protection nature
- Autres zones de protection
- Zone domaine skiable

Cartes des dangers hydrologiques

- zone de danger élevé
- Moyen
- Faible
- Résiduel
- Indicatif

- Limites communales

N

0/0 0/0 0/0 2/6 0/0 0/8 0/0 2/6 4/0 4/0